



N°308

Dispensé de timbrage Valence CTC

SNUipp Drôme
Maison des Syndicats
17, rue Bizet
26000 Valence
Tél. : 04.75.56.77.77
Télécop. : 04.75.56.00.56

Bimensuel
Directrice de publication : Bernadette Long
N° de C.P.P.A.P. : 0610 S 07360
ISSN : 1164-2769
Abonnement : 10 €
Prix au n° : 2 €

Déposé le 15/09/2010



Internet : <http://26.snuipp.fr>

E-mail : snu26@snuipp.fr

Année Scolaire 2010 / 2011

**Encore plus nombreux
le 23 septembre**

65% d'enseignants en grève
dans les écoles drômoises le 7



Dauphiné libéré 8/09/10

6000 manifestants à Montélimar

25000 manifestants à Valence

RÉFORME DES RETRAITES : MOBILISATION MASSIVE HIER

**Drôme-Ardèche:
35 000 à la manif**



Dauphiné libéré 8/09/10

**Toujours plus nombreux en grève
et dans la rue
le 23 septembre !**

Sommaire :

p 1 : Édito
p 2 : Grève le 23

p 3 : Retraites : retrait du projet
p 4 : Rendez-vous syndicaux

**Une seule chose à faire : continuer !
Tous en grève le 23 septembre !**

La rentrée a été combative à la hauteur des régressions sociales orchestrées par ce gouvernement.

Le projet de retraites est porteur de très grands reculs sociaux et fait reposer l'effort sur les salariés, et plus particulièrement les femmes et les jeunes, sans régler la question de la pérennité et du financement équitable d'un système juste et solidaire.

La politique d'austérité de ce gouvernement touche tous les secteurs des services publics et n'apporte aucune solution pour l'emploi des salariés du secteur privé et les chômeurs.

Les fonctionnaires, au côté des salariés du privé, ont réussi à construire un mouvement unitaire : les grèves du 24 juin et du 7 septembre ont été des temps extrêmement forts. Ceux-ci ont été possibles parce que de nombreux citoyens ont su se mobiliser régulièrement et sans relâche.

École, poste, hôpital, entreprises, retraite... Salariés du privé ou fonctionnaire, nous subissons tous les principes du management et de l'individualisation.

Évaluation, salaire au mérite, heures supplémentaires, incitation à la capitalisation... nul n'échappe à la logique ultralibérale.

Pourtant, des solutions solidaires et collectives existent pour financer les retraites mais aussi la santé, l'école et pour augmenter les salaires afin de rétablir une justice sociale.

Le gouvernement ignore l'expression de la rue et tente de faire diversion avec des « mesurette » qui ne sont pas à la hauteur des attentes.

Nous devons donc continuer pour faire du 23 septembre une nouvelle grande journée de mobilisation et venir dans les assemblées générales de grévistes pour construire ensemble la suite de ce mouvement quelles qu'en soient les formes.

B. Carillo, Y. Chauvin,
B. Long, D. Godeau,
secrétaires départementaux.



Spécial National (Destinataire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et Peps) | www.snuipp.fr

Grève le 23

Les raisons sont multiples.

Communiqué de presse du SNUipp

Paris, le 10 septembre 2010

Le ministère ne prépare pas l'avenir : il est encore temps de revenir sur les suppressions de postes.

Selon un rapport de l'Inspection générale censé rester confidentiel, la rentrée scolaire 2010 prépare « assez peu l'avenir ». Pour le SNUipp, cette analyse rejoint les dysfonctionnements dénoncés au plus près du terrain dans les écoles.

Les IG relaient "le cri d'alarme (...) général dans les académies" : problèmes de remplacements, conséquences des économies budgétaires sur la formation des enseignants et les effectifs dans les classes, risques financiers pesant sur les crédits de fonctionnement, ainsi que les tensions dans les services administratifs. Pour les rapporteurs, le manque de crédits de fonctionnement affecte la qualité du système éducatif.

Du côté des postes, les rapporteurs confirment que dans le premier degré, les créations d'emploi n'ont pas permis d'absorber la hausse démographique, notant le paradoxe que si à la rentrée 2010 « aucune suppression de moyens d'enseignement n'a été votée (...) ceux ci sont néanmoins en baisse ». Évoquant aussi la réforme de la formation et le recrutement, ils notent l'insuffisance des moyens et la grande disparité dans sa mise en oeuvre, relevant le caractère conjoncturel du dispositif de formation des professeurs stagiaires à cette rentrée : c'est bien le contexte de surnombre qui a permis d'offrir aux professeurs des écoles stagiaires de meilleures conditions d'entrée dans le métier. L'année prochaine, il en sera autrement.

Le climat apaisé décrit dans le rapport à propos du 1er degré n'en est donc que très relatif. L'insatisfaction et l'inquiétude des enseignants est grandissante; en réalité, les élèves les plus en difficultés, les plus démunis, les élèves porteurs de handicap, les élèves de maternelle sont les premières victimes de cette politique qui retire à l'éducation son caractère de priorité nationale. Il est urgent de revenir sur ces orientations catastrophiques pour l'avenir de l'école et des élèves. Le SNUipp demande instamment au ministre de l'Éducation l'abandon des suppressions de postes pour 2011, la remise à plat de la réforme de la formation.

Le SNUipp appelle les enseignants à se mobiliser massivement les 15 et 23 septembre prochains pour les retraites, l'emploi, les salaires mais aussi pour l'école.

Communiqués de presse FSU Derrière le simulacre d'ouverture, de nouvelles régressions !

La puissance des manifestations du 7 septembre a contraint le Président de la République à s'exprimer sur le projet de réforme des retraites. Les réponses apportées sont loin de faire le compte et le gouvernement confirme le fond du projet : la fin de la retraite à 60 ans et le report de l'âge sans décote à 67 ans. Il continue d'esquiver des débats essentiels, comme celui des inégalités hommes / femmes et refuse toujours d'ouvrir le débat du financement et d'une autre répartition des richesses.

S'agissant de la Fonction publique, les régressions au nom de l'équité sont confirmées.

L'alignement des taux de cotisation conduit à la perte d'une journée de salaire par mois. Aucune réponse n'est apportée au projet régressif de mettre l'attribution du minimum garanti sous condition d'obtention du taux plein. La réponse d'Eric Woerth, lors des débats de la commission de l'assemblée nationale, lâchant que sans cette modification, la décote ne servirait à rien illustre bien la conception gouvernementale de « l'équité public-privé » : réduire les revenus de tous, même les plus faibles !

Les interventions de la FSU, les protestations massives relatives à la suppression brutale du droit à la retraite des mères de 3 enfants ayant 15 ans de service ont contraint le pouvoir à réagir. L'amendement gouvernemental permet aux fonctionnaires âgées de 57 ans au moins au 1er janvier 2011 de garder le bénéfice de la loi en vigueur. En revanche, il confirme le projet pour toutes les autres et ne résout pas le problème. Les dispositions envisagées pousseraient des milliers de femmes à cesser leur activité bien avant 60 ans alors qu'elles ne le souhaitent pas et pénaliseraient les missions les plus féminisées du service public, santé, social et éducation...

Alors que le Président prétend être prêt à « compléter le projet du gouvernement » sur plusieurs points dont celui de la pénibilité, le groupe UMP fait adopter par la commission de l'assem-

blée nationale des amendements qui aggravent le texte initial, comme la cessation progressive d'activité (CPA) dans la Fonction publique, déjà fortement dégradée par la réforme de 2003. Les agents publics sont pour certains d'entre eux exposés à des conditions d'exercice éprouvantes du point de vue physique, à des horaires atypiques, et tous ou presque subissent, eux aussi, les expositions aux risques psychosociaux et aux troubles musculo-squelettiques. Face à l'aggravation des conditions de travail des personnels, l'urgence commandait au contraire de développer des possibilités attractives d'exercice à temps partiel en fin de carrière. En choisissant la voie opposée, les parlementaires UMP nient les difficultés des professions de la Fonction publique et rendent plus dur l'exercice professionnel qu'ils décident d'allonger.

Prétendant améliorer la situation des polypensionnés, le gouvernement dépose un amendement qui en accroîtra le nombre, sans même avoir indiqué les mesures envisagées pour corriger les injustices dont ils sont actuellement victimes dans le calcul de leur pension. De plus, rien n'est prévu pour prendre en compte les carrières structurellement courtes, les années d'études et de thèse, les années travaillées à l'étranger.

Tout indique que la procédure d'urgence choisie et confirmée par le gouvernement correspond à sa volonté de passer en force.

La FSU renouvelle son exigence de retrait du projet de loi et appelle les personnels de la Fonction publique à poursuivre la campagne d'information et de débats, à amplifier leur mobilisation dès la journée d'interpellation du 15 septembre et le 23 septembre par une nouvelle journée de grève et de manifestations avant l'arrivée du projet de loi au sénat.

La force des mobilisations sera déterminante pour faire reculer le gouvernement.

le 9 septembre 2010

Retraites : retrait du projet

Amendements du gouvernement : annonces trompeuses

Suite à la présentation par le gouvernement de ses amendements sur le projet de loi de réforme des retraites, le SNUipp a publié hier (8 septembre) un communiqué s'interrogeant sur l'engagement en trompe l'oeil pris par le chef de l'État la veille pour les mères de trois enfants.

"Après la forte mobilisation du 7 septembre, le président de la République a été contraint de formuler plusieurs amendements au projet de loi sur les retraites. Ses annonces sont loin de répondre aux exigences portées par les salariés. Elles confirment le report de l'âge d'ouverture des droits et report de l'âge où s'annule la décote. Elle fait toujours porter sur les salariés l'essentiel des contributions, et ne répond pas aux inégalités entre hommes-femmes ou entre les métiers.

L'annonce sur la pénibilité ne prend pas en compte les conditions du métier d'enseignant des écoles (30% des PE partent avec une décote) et celle sur les mères de trois enfants est trompeuse.

En effet le président de la République a annoncé « ... nous proposerons que pour tous les agents qui sont à 5 ans de l'âge de la retraite et qui entendaient demander le bénéfice de cette mesure, les conditions de celle-ci demeurent inchangées. ». Or, en l'état, l'amendement ne concerne que les Professeurs des écoles avec 15 ans de service âgées de plus de 52 ans et à trois années de leur départ en retraite. Le SNUipp demande à minima que le chef de l'État mette en acte sa parole tout en réaffirmant son exigence de retrait de la réforme.

Il dénonce également un amendement qui supprime la possibilité de valider des services auxiliaires pour les agents non titulaires qui seront titularisés après le 1er janvier 2013 affaiblissant encore le niveau de pensions des polypensionnés.

Il demande à ce que s'ouvre également dans la fonction publique des discussions permettant de prendre en compte l'entrée tardive dans le métier et la pénibilité en fin de carrière.

Le SNUipp appelle les personnels du premier degré à participer massivement aux journées d'action du 15 septembre et à la journée de grève et de manifestation du 23 septembre, à se réunir et à débattre des conditions et des modalités de poursuite des actions."

Retraites : un autre projet

Collectif « Retraites, luttons ensemble » de Romans :
ATTAC, CGT, CLCV, CNL, FSU, LDH, MODEF, NPA, PCF,
PG, PS, Solidaires, les Verts

**On vit plus longtemps,
donc il faut travailler plus longtemps !**

FAUX

Le taux de natalité en France est de 2 enfants par femme : ce qui équivaut au remplacement complet des générations. C'est l'un des meilleurs taux de natalité européen.

La productivité a augmenté : il faut moins d'actifs pour le même résultat produit. C'est l'un des meilleurs taux au monde : une heure travaillée rapporte en moyenne 25 €.

C'est la double peine pour les jeunes car ils entrent plus tard sur le marché du travail et ils seront au chômage plus longtemps en fin de carrière : les entreprises continueront à se débarrasser de leurs salariés âgés !

Qui détruit les emplois publics augmentant ainsi les déficits des caisses de retraite ?

Le Gouvernement !!!!

2010 : 34 000 emplois de fonctionnaires supprimés
2011 : 71 000 emplois de fonctionnaires supprimés selon le conseiller de SARKOZY, Claude GUEANT.

Exigeons la prise en compte dans le calcul des annuités de retraites :

**des périodes d'étude post-bac,
des périodes de stages,
des périodes de formation professionnelle,
des périodes complètes de recherche d'emploi.**

Il n'y a plus d'argent dans les caisses !

FAUX

La suppression de la niche fiscale créée par Jean-François COPE permettant à 62 000 entreprises d'économiser sur leurs impôts sur les sociétés rapporterait 10 milliards d'euros par an.

Supprimer les exonérations de cotisations patronales dont bénéficient les entreprises rapporterait 30 milliards d'euros par an.

Taxer les dividendes des actionnaires à 5% de plus et non 1% de plus comme le veut le gouvernement, rapporterait 1,325 milliard d'euros par an.

Lutter vraiment contre la fraude fiscale : M. WOERTH, précédent ministre du Budget, n'a rien fait alors qu'il reconnaissait, en novembre 2009, 50 milliards d'euros de fraude.

De 2000 à 2008, les multiples réformes de l'Impôt sur la Fortune ont fait perdre à l'État 24 milliards d'euros.

En rétablissant cet impôt à son niveau de 2000, l'État pourrait récupérer presque 3 milliards par an (car le nombre de riches a augmenté parallèlement à cette baisse).

0% d'impôt sur les reventes de filiales ou les parts de Sociétés des entreprises font perdre 12,5 milliards d'euros par an à l'État. **Les plus riches en profitent :** les 100 plus gros bénéficiaires de ce bouclier ont reçu chacun un chèque 1,81 millions d'euros. Les 979 foyers fiscaux ayant les plus gros revenus et en même temps les plus gros patrimoines ont reçu 585 millions d'euros en 2009.

Rendez-vous syndicaux

Avant la grève du 23 septembre

⇒ **Adressez votre déclaration d'intention de grève** pour qu'elle parvienne à l'Inspection Académique au plus tard le lundi 20 septembre minuit. (modèle sur le site du SNUipp26 : <http://26.snuipp.fr> et adressé dans un SNUnet)

Le jour de la grève

- ⇒ **Assemblées Générales de grévistes dans différents secteurs du département**
- ⇒ **Manifestations intersyndicales**

**Les lieux et horaires précis vous seront communiqués dans un SNUnet et sur notre site.
Surveillez la messagerie de l'école.**

Réunions d'information syndicale

Le SNUipp 26 organisera sa première série de **réunions d'information syndicale de 9h à 12h les mercredis**

• 6 octobre

- Montélimar - *salle S^t Martin*
- Bourg de Péage - *espace F. Mitterand*
- Die - *école Chabestan*

• 13 octobre

- La Baume de Transit - *salle des fêtes*
- S^t Vallier - *maison des associations*

• 20 octobre

- Valence - *maison des syndicats*
- Crest - *salle des acacias*

Ces réunions sont un droit pour tout salarié et restent un moment privilégié pour s'informer et échanger.

Elles sont ouvertes à tous et se tiennent sur le temps de service. Chaque enseignant du premier degré a le droit de participer à 2 demi-journées d'information syndicale par année scolaire (soit 6 heures en tout).

Ce droit est régulièrement remis en cause par l'administration. De notre participation massive dépend sa pérennité.

Pour y participez (en octobre et en mars/avril), vous déduisez 6 heures des 18 heures réglemen-

taires d'animation pédagogique, comme convenu avec l'Inspecteur d'académie que nous avons rencontré à ce sujet. Dans ce cas, vous ne vous inscrivez qu'à 12 heures d'animation. (en ne gardant que des animations dites obligatoires)

Si vous travaillez à temps partiel, vous avez aussi droit à 6 heures de réunion d'information syndicale à déduire de votre temps d'animation pédagogique.

Vous enverrez une lettre quelques jours avant la réunion pour informer l'IEN de votre participation. (modèle dans un prochain bulletin)

Réunions de secteurs

Participer aux réunions de secteurs :

- pour permettre au syndicat de prendre en compte ce que vous avez à dire,
- pour sortir de l'isolement et réfléchir collectivement aux difficultés et propositions individuelles,
- pour construire ensemble les actions et leurs modalités précises,
- pour permettre aux jeunes enseignants et aux plus anciens de faire connaissance avec les représentants syndicaux locaux.

Pour nous faire entendre, nous devons confronter nos points de vue, additionner nos voix.

Participer à ces réunions est la première action, peu coûteuse financièrement, qui permet de construire ensemble les actions collectives et de les réussir.

C'est le premier pas vers la réflexion et l'action collectives :

***Syndiqués ou non syndiqués
soyons nombreux à y participer !***

Lundi 20 septembre

• **Valence - Bourg Lès V^{ce}**
Maison des Syndicats - 17h45

• **Montélimar - Marsanne - Dieulefit**
Mat. Le Bouquet - 17h15

• **S^t Vallier - Tain - Grand Serre**
Élém. St-Uze - 17h30

• **Die - Luc - Châtillon**
Élém. Chabestan Die - 17h30

• **Loriol - Livron**
Mat. P. Eluard Livron - 17h30

Mardi 21 septembre

• **Pierrelatte - S^t Paul - Grignan**
Mat. Resseguin St Paul - 17h15

Mardi 28 septembre

• **Bourg de Péage - Romans - St Donat**
Prim. Méannes Romans - 17h30

• **Chabeuil - Portes lès V^{ce}**
Élém. F.Léger Portes - 17h 30

Les réunions se sont déjà tenues dans les secteurs de

• **Crest - Saillans - Bourdeaux**
• **Buis - Séderon - La Motte/ Rémuzat - Nyons**



Le **SNUipp**, Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC est un syndicat affilié à la Fédération Syndicale Unitaire.



Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp de la DRÔME (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp26 - Maison des Syndicats - 17 rue G. Bizet - 26 000 VALENCE.